

**Le 4 juillet 2020 à 10 heures**, les membres du Conseil municipal de la Ville du Kremlin-Bicêtre se sont réunis sur le parvis de la mairie, place Jean-Jaurès, sous la présidence de Mme BASSEZ, puis de M. LAURENT, Maire, pour tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 30 juin 2020.

Membres présents :

M. LAURENT, Mme DEFRANCE, M. TRAORÉ, Mme FOURCADE, M. BOUFRAINE, Mme AZZOUG, M. DELAGE, Mme ÉTIENNE, M. GIBLIN, Mme BADO, M. HEMERY, Mme MUSEUX, M. EDET, Mme BOCABELLE, M. TAPA, Mme GESTIN, M. KHIAR, Mme THIAM, M. RAYMOND, Mme BASSEZ, M. HASSIN, Mme BRICOUT, M. CHIAKH, Mme COURDY, Mme HARTMANN (jusqu'à 10 heures 27), M. MEGHERBI (jusqu'à 10 heures 27), Mme BANBUCK (jusqu'à 10 heures 27), Mme MANAUT (jusqu'à 10 heures 27), M. ZINCIROGLU, Mme COUTO, M. DELANNOY, Mme CHIBOUD, M. RUGGIERI

Membres représentés :

**Jusqu'à 10 heures 27 :** M. NICOLLE par Mme HARTMANN, Mme SOUGMI par M. BANBUCK

Membres absents :

**À partir de 10 heures 27 :** M. BANBUCK, Mme SOUGMI, M. NICOLLE, M. MEGHERBI, Mme MANAUT, Mme HARTMANN.

Secrétaire de séance :

Mme DEFRANCE

*Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.*

**Ghislaine BASSEZ**

Mesdames et messieurs, j'ai l'honneur et le privilège, cette fois de l'âge, de présider la première partie de cette séance du Conseil municipal d'installation. Je déclare donc ouvert ce nouveau Conseil municipal. Dans le cadre de la crise sanitaire et des recommandations de l'OMS, il est rappelé aux élus que du gel hydro alcoolique et des masques sont à leur disposition sur les tables. L'utilisation d'un stylo personnel est également recommandée.

Je vais tout d'abord donner les résultats constatés au procès-verbal des élections municipales du 28 juin 2020 :

- Liste Le Kremlin-Bicêtre en commun, liste d'union citoyenne et de rassemblement, soutenue par MRC, GRS, PS, GE, PP, LRDG, TC, Génération(s), PCF, AK, Jean-Luc Laurent : 1 819 voix (34,25 %), 24 sièges au Conseil municipal.
- Liste Le Kremlin-Bicêtre en action, Jean-Marc Nicolle : 1 767 voix (33,27 %), 6 sièges au Conseil municipal.
- Liste Ensemble changeons le KB, Lionel Zinciroglu : 1 725 voix (32,48 %), 5 sièges au Conseil municipal.

Mesdames et messieurs les élus, chères Kremlinoises, chers Kremlinois, avant de procéder à l'élection du Maire, je veux m'adresser à vous en ce moment solennel. Les Kremlinois nous ont choisis pour être leurs représentants pendant les six prochaines années. Cette responsabilité qui est la nôtre nous confère beaucoup d'obligations : celle de toujours privilégier le dialogue à la discorde, celle surtout d'être exemplaires partout et tout le temps.

Plus de 60 % de nos concitoyens ne se sont pas déplacés aux urnes dimanche dernier. Au Kremlin-Bicêtre comme dans toute la France, les élections ne passionnent pas. Comme élus, nous portons une part de responsabilité.

Nous avons le devoir de ne pas décevoir les Kremlinois, d'être à leur écoute, de ne jamais agir sans eux. Surtout, nous devons être fidèles à nos engagements. Il n'y a pas de plus grande trahison que celle d'une parole qui n'est pas suivie d'effets. J'adresse un salut particulier à tous ceux qui sont élus pour la première fois. Le mandat de conseiller municipal est passionnant. Il est celui de l'utopie pour imaginer la ville de demain et du pragmatisme pour construire les solutions du quotidien. Il est celui de la proximité. Mesdames et messieurs les élus, soyons dignes de la confiance que nous ont accordée les Kremlinois. Par-delà les divergences politiques, nous avons en commun le souci de l'intérêt général.

Nous allons procéder à la désignation d'une secrétaire de séance. Je vous propose la candidature de Julie Defrance.

Je mets aux voix.

Résultat du vote

Votants : 35

Pour : 35

**Ghislaine BASSEZ**

Mme Defrance est secrétaire de séance. Nous passons maintenant à l'élection du Maire.

**Ghislaine BASSEZ**

L'élection du Maire se fait à bulletin secret. Je dois vous donner lecture des articles L 2122-4, L 2122-7 et L 2122-17 du Code général des collectivités territoriales.

Article L 2122-4 : « *Le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret. Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de dix-huit ans révolus. Les fonctions de maire sont incompatibles avec l'exercice d'une des fonctions électives suivantes : président d'un conseil régional, président d'un conseil général.*

*Les fonctions de maire sont également incompatibles avec celles de membre de la Commission européenne, membre du directoire de la Banque centrale européenne ou membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

*Tout maire exerçant une fonction le plaçant dans une situation d'incompatibilité prévue par les deuxième et troisième alinéas cesse de ce fait même d'exercer ses fonctions de maire. En cas de contestation, l'incompatibilité prend effet à compter de la date à laquelle la décision juridictionnelle confirmant l'élection devient définitive.*

Article L 2122-7 : *Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.*

Article L 2122-17 : *En cas d'absence, de suspension, de révocation ou de tout autre empêchement, le maire est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions, par un adjoint, dans l'ordre des nominations et, à défaut d'adjoint, par un conseiller municipal désigné par le conseil ou, à défaut, pris dans l'ordre du tableau. »*

En conséquence, je vous demande quelles sont les candidatures à ce poste. Je donne la parole à M. Jean-François Delage.

**Jean-François DELAGE**

Mesdames, messieurs, mes chers collègues, citoyennes, citoyens, nous sommes réunis aujourd'hui pour l'installation du nouveau Conseil municipal et l'élection du Maire, de votre Maire. Cet événement symbolique de notre République et, au-delà, de la démocratie, marque l'entrée en fonction de femmes et d'hommes à qui vous avez décidé, en votre âme et conscience de faire confiance pour gérer votre quotidien, votre espace proche, votre environnement, votre chez-vous, votre ville, Le Kremlin-Bicêtre.

Au cours de la campagne électorale, en arpentant les rues, s'est fait jour une ville éclatée, une ville aux richesses humaines, sociales et économiques laissées en jachère, une ville où le bruit des colères recouvrait celui des rires. Cela nous a encore davantage encouragés à imaginer Le Kremlin-Bicêtre de demain. Des jours ont été passés à décortiquer la ville, à la scanner pour toujours mieux la comprendre en profondeur et, avec vous, citoyennes et citoyens, à travailler à l'élaboration d'un programme. Le bilan de ce travail, ce sont 118 propositions, 118 engagements — pas des promesses, des engagements — sur lesquels vous nous jugerez le moment venu, mais que nous ne pourrons mettre en œuvre qu'ensemble, nous et vous, pas nous sans vous.

Le résultat de dimanche dernier montre, au Kremlin-Bicêtre comme dans tout le pays, une forte abstention. Le coronavirus, le confinement et leur cohorte de malheurs, de tristesses et de deuils ont un peu plus mis à mal le fonctionnement de notre démocratie et de notre pacte social. Plus que jamais, le résultat de dimanche dernier doit nous rendre humbles mais, surtout, il nous oblige à l'action d'abord — ne pas agir pour notre Ville serait une faute —, à la refonte de notre démocratie locale ensuite car notre pacte social commence à nos portes, à la reconstruction de la cohésion sociale et au rassemblement enfin, car c'est dans le rassemblement que nous pourrons bâtir l'avenir du Kremlin-Bicêtre. Lorsqu'on souhaite construire une maison, on commence par choisir le terrain pour la bâtir. La solidité de celui-ci est un critère essentiel. De même, pour construire le nouveau Kremlin-Bicêtre, il faut nous appuyer sur des bases solides. Nous avons pour nous le courage et une dynamique humaine exceptionnelle.

Nous devons avoir confiance dans celui qui conduira dès aujourd'hui la mise en œuvre de la tâche qui nous attend. C'est pourquoi, au nom de la liste Le Kremlin-Bicêtre en commun, j'ai l'honneur de proposer à notre assemblée réunie, exceptionnellement en plein air, la candidature de Jean-Luc Laurent au poste de maire. Je vous remercie.

**Ghislaine BASSEZ**

La parole est à Catherine Fourcade.

**Catherine FOURCADE**

Lors de ce Conseil municipal d'installation, je suis très honorée de parler au nom des élus socialistes du Kremlin-Bicêtre. En une année, c'est une belle histoire qui s'est construite au côté de Jean-Luc Laurent et des ateliers kremlinis, traversée cependant par la crise du Covid-19 qui a chamboulé la vie des peuples du monde entier, de la

France et, plus particulièrement, des citoyens kremlinois. Le défi à relever est grand dans notre ville attachante. Il sera relevé par l'homme que nous avons soutenu, Jean-Luc Laurent.

Hier au soir, je pensais que j'avais une longue histoire commune avec Jean-Luc Laurent, dès sa première investiture en 1995, avec deux mandats à ses côtés. Notre Ville du Kremlin-Bicêtre a, depuis, opéré une profonde transformation. Je connais l'intégrité de cet homme, profondément attaché à la démocratie et qui n'a eu de cesse que d'améliorer la vie au quotidien des Kremlinois. Son engagement dans la cité, chevillé au corps, et son aspiration pour se mettre au service des Kremlinois forcent mon admiration. Avec Jean-Luc Laurent, les Socialistes partagent les valeurs communes dans une démarche collective et altruiste, à la recherche de l'égalité, de la fraternité, de la solidarité, du progrès et de la liberté individuelle, enfin, de l'élévation de l'esprit hors des dogmes établis.

Nous souhaitons élire Jean-Luc Laurent car nous serons fiers de participer à la construction d'une nouvelle vision de la Ville, d'un vaste projet novateur, élaboré et voté par les Kremlinois en toute démocratie. Nous souhaitons élire Jean-Luc Laurent car nous savons qu'il respecte tous les Kremlinois afin de les rassembler et de les aider dans le bien-vivre ensemble. Nous souhaitons élire Jean-Luc Laurent car nous avons toute confiance en sa capacité à travailler à la construction du monde d'après.

### **Ghislaine BASSEZ**

Je donne la parole à Jean-François Banbuck.

### **Jean-François BANBUCK**

Chers collègues, Kremlinoises, Kremlinois, cette élection municipale est singulière à bien des égards. Elle l'est naturellement par le contexte dans lequel elle s'est déroulée, par son calendrier et par son résultat. Le premier tour s'est déroulé dans un climat général marqué par la crainte de s'exposer au virus, notamment en se rendant aux urnes. De fait, la participation au Kremlin-Bicêtre a été de 38,2 % seulement. Ensuite, l'incertitude sur la tenue du second tour avant l'été est demeurée très longtemps du fait de l'évolution de la crise sanitaire. Finalement fixé au 28 juin, quasiment à la veille des vacances estivales, le deuxième tour est donc éloigné de trois mois et demi du premier, au lieu d'une semaine en conditions normales. Le résultat est là. L'abstention s'est maintenue à un niveau record pour une élection municipale.

Au Kremlin-Bicêtre, l'élection est enfin singulière par son résultat. Au soir du premier tour, notre liste était en tête avec 22,5 % des suffrages exprimés. Trois autres listes pouvaient se maintenir, trois pouvaient fusionner, deux ne franchissaient pas la barre des 5 % et sortaient du jeu.

Pour un niveau de participation à peu près stable, notre liste pour le second tour a très fortement accru son score du premier, bien au-delà de l'apport du forum kremlinois qui nous avait apporté son soutien. Nos deux concurrents ont, eux, au contraire, reculé par rapport à leur potentiel de voix.

Pour obtenir ce résultat, il nous aura fallu braver des méthodes ignobles, faites d'invectives, d'insultes, de diffamations, de menaces même. Faux comptes Facebook, tracts anonymes, pression sur les électeurs, utilisation de moyens municipaux, tout aura été bon pour discréditer et salir la liste conduite par Jean-Marc Nicolle. Ces faits constituent de graves irrégularités qui, à notre sens, ont entaché la sincérité du scrutin. C'est notre conviction, étayée par des faits incontestables. Décidément, jamais une campagne n'aura été aussi nauséabonde sur notre ville. C'est pourquoi la justice a été saisie hier d'un recours en annulation. Au final, les Kremlinois n'ont pas départagé les listes en présence. À quelque chose près, chacune des trois listes représente 12 % des électeurs inscrits. Comment prétendre dans ces conditions, comme je viens de l'entendre, que les électeurs ont confié un mandat clair à leurs élus pour les six années à venir ? Avec 52 voix d'avance sur nous et 94 sur la liste conduite par Lionel Zirciroglu, Jean-Luc Laurent est certes vainqueur mais, contrairement à ses annonces de dimanche soir, il n'a pas la légitimité pour mettre en œuvre son catalogue de promesses. Cette majorité d'aujourd'hui est une majorité juridique et, avant tout, une minorité politique ; une minorité certes repêchée par la loi électorale, mais d'abord une minorité. Voilà la réalité politique de notre Ville que ne suffira pas à masquer la pièce de théâtre inutilement coûteuse qui va se jouer avec l'élection du Maire et de ses adjoints.

Vous héritez d'une situation financière particulièrement saine : 2,8 M€ d'excédent en 2019, une capacité de désendettement de sept ans. Mais rien n'indique aujourd'hui que vous saurez en faire bon usage.

Pièce de théâtre, disais-je, car il faut au futur Maire un public pour tenter de trouver la légitimité que les urnes lui ont refusée. L'étroitesse de la victoire, monsieur Laurent, aurait pu vous faire opter pour une installation modeste. Au lieu de cela, au mépris des règles sanitaires et de sécurité — nous sommes en ce moment sur une voie pompier —, nous sommes donc par votre caprice sur ce parvis alors que le huis clos de la salle du Conseil municipal avec retransmission était tout indiqué pour la circonstance.

Clou du spectacle : un dépôt de gerbe au monument aux morts est prévu au nom du Conseil municipal. Nous respectons trop ce lieu, ce qu'il nous dit de notre histoire et des sacrifices des patriotes, pour nous associer à une telle démarche. Il n'y a rien à commémorer en ce jour du 4 juillet quand on n'est pas américains. En dehors des cérémonies officielles, le monument aux morts n'a pas à être préempté à des fins partisans et personnelles. Ce que vous vous apprêtez à faire, monsieur Laurent, va flétrir de manière indélébile votre mandature. Nous ne cautionnerons pas cette représentation. À l'issue de mon intervention, notre groupe Le Kremlin-Bicêtre en avant, formé par Jean-Marc Nicolle, Zohra Sougmi, Maeva Hartmann, Fouad Megherbi, Laëtitia Manaut et moi-même, quittera cette séance pour, symboliquement, marquer notre refus de vous reconnaître une quelconque légitimité politique à diriger notre Ville. Mais, en républicain exigeant, nous ne pratiquerons pas la chaise vide. Nous serons présents pour les prochaines séances en opposants résolus et combatifs pour défendre l'intérêt général des Kremlinois face au catalogue clientéliste de promesses non financées que vous prétendez leur imposer.

*10 heures 27 : Mme HARTMANN, Mme MEGHERBI, Mme MANAUT et M. BANBUCK quittent la séance.*

### **Ghislaine BASSEZ**

Je donne la parole à Enguerrand Delannoy.

### **Enguerrand DELANNOY**

L'élection du Conseil municipal s'est donc déroulée les 15 mars et 28 juin. Nous sommes heureux de nous retrouver autour de cette table pour débattre démocratiquement de l'avenir de notre Ville. Nous tous ici, devant cette Mairie, bénéficions d'une confiance particulière de nos concitoyens dans la mesure où, heureusement encore, les élections municipales, malgré le contexte particulier et malgré l'abstention galopante, bénéficient d'une confiance importante de la part des Français et, spécifiquement ici, naturellement, de la part des Kremlinois. Les conseillers municipaux que nous sommes tous disposent d'une latitude particulière, d'une responsabilité particulière dans l'exercice de leur mandat pour concourir au bien commun et faire en sorte que l'avenir de la Ville soit transformé et, naturellement, amélioré.

C'est la raison pour laquelle je souhaite ce matin porter la candidature de Lionel Zinciroglu à la responsabilité de Maire de notre commune.

Le Kremlin-Bicêtre est une commune aux portes de Paris qui dispose d'atouts majeurs compte tenu de cette situation géographique bien particulière, qui bénéficie des investissements du Grand Paris au travers de la future ligne 14 de métro, qui bénéficie d'une population et d'associations dynamiques. Ces atouts ne sont malheureusement pas portés aussi haut qu'ils pourraient l'être pour l'avenir de chacun et chacune d'entre nous.

Une paupérisation latente, des incivilités présentes, des inégalités criantes sont malheureusement le lot quotidien auquel nous sommes confrontés. La commune a en face d'elle plusieurs défis qu'il lui faut relever. J'en vois quatre :

– un défi économique et budgétaire : un défi budgétaire parce que nous devons retrouver des marges de progression, nous devons pouvoir investir dans l'intérêt de chacun d'entre nous ; un défi économique avec un chômage qui risque demain de s'accroître compte tenu des défaillances des entreprises avec la crise du Covid-19. Les municipalités, comme les régions et les départements, l'ensemble de ces collectivités locales devront être présentes auprès des entreprises pour les soutenir et, demain, auprès de toute personne qui va perdre malheureusement son emploi du fait de ce contexte économique très particulier et inédit dans le monde.

– un défi écologique : on sait le changement climatique et on sait le rôle qu'une municipalité, à titre d'exemple, peut impulser. Je ne reviens pas sur l'ensemble des propositions qui peuvent être faites. Elles sont nombreuses. Il est important que chaque personne prenne la dimension de ce changement climatique et se sente responsable. En la matière, le Maire et la commune ont un pouvoir d'exemple qu'il faudra souligner.

– un défi social : j'ai évoqué l'emploi, mais il y a deux éléments particuliers, me semble-t-il. Il y a la question médicale. Certains d'entre nous, pendant cette campagne, ont proposé de faire du Kremlin-Bicêtre la cité de la médecine. C'était frappé au coin du bon sens, mais assez visionnaire compte tenu de ce que nous avons vécu. Cette dimension médicale de cité de la médecine, cette volonté qu'il faudra mettre dans les projets pour garantir l'accès aux soins de tous me semblent importantes dans le mandat qui s'ouvre. Dans les aspects sociaux, il y a la question de l'éducation qui me semble absolument stratégique. Il faut que chaque Français, chaque Kremlinois qui naît original ne se transforme pas au cours de sa vie en photocopie. Il faut que chacun puisse exprimer son caractère, son talent, ses capacités. Et l'éducation est là pour encourager chaque enfant à trouver son destin et sa voie.

– enfin, un défi de qualité de vie : on sait les problèmes du Kremlin-Bicêtre s'agissant de la bétonisation, de l'urbanisme, de la diversité commerciale, des communautarismes. Il faut apprendre et réapprendre à vivre ensemble.

Tous ces éléments doivent être travaillés de manière à améliorer demain la vie et la qualité de vie de chacun d'entre nous.

Voilà les raisons pour lesquelles je soutiens et nous soutenons la candidature de Lionel Zinciroglu pour le poste de Maire. Jacques Chirac avait fait en 1995 sa campagne autour de la France pour tous. Je pense qu'il faut Le Kremlin pour tous, qu'il n'y ait pas de différence entre le haut et le bas de Bicêtre, qu'il n'y ait pas de différence de traitement des différents citoyens. C'est la raison pour laquelle je soutiens la candidature de Lionel Zinciroglu.

#### **Ghislaine BASSEZ**

Je donne la parole à Nadia Chiboub.

#### **Nadia CHIBOUB**

Chers collègues, mesdames, messieurs, pour les raisons émises par Enguerrand Delannoy, j'apporte mon soutien à Lionel Zinciroglu.

#### **Ghislaine BASSEZ**

Je donne la parole à Jean-Pierre Ruggieri.

#### **Jean-Pierre RUGGIERI**

Mesdames, messieurs, chers collègues, comme certains l'ont dit, nous avons vécu une élection hors-norme. Cette mandature commence avec une crise sanitaire majeure et ses conséquences sur la vie des Kremlinois. Ce que nous avons vécu est sans précédent. Pendant deux mois, le temps s'est arrêté. La crise a bouleversé nos vies, notre quotidien, notre rapport aux autres. Je profite de cette première prise de parole pour remercier les soignants et les services publics qui se sont mobilisés pendant cette crise. Ils méritent notre reconnaissance.

Cette crise a percuté un processus électoral qui s'est conclu par un taux d'abstention record : plus de 60 %. C'est ce que vous avez indiqué au début de cette réunion. Les élus qui siégeront au Conseil municipal représenteront à peine un Kremlinois sur trois. La crise sanitaire s'est doublée d'une crise démocratique. Vous nous avez donné les résultats en début de réunion. Chacun les a en tête. Trois listes sont arrivées au coude à coude, séparées de quelques voix. Ces résultats nous obligent tous à avoir beaucoup d'humilité et de modestie. La nouvelle gouvernance de la Ville devra s'exercer en tenant compte des oppositions municipales, mais surtout en interrogeant régulièrement les Kremlinois sur les futurs projets municipaux. Plus que jamais, nous avons besoin de plus de démocratie locale. Nous pouvons montrer aux Kremlinois que la politique peut changer les choses.

Comme l'ont indiqué les deux intervenants qui me précédaient, notre groupe soutient la candidature de Lionel Zinciroglu, parce que cette Ville a besoin d'un nouveau souffle incarné par un nouveau visage. Nous souhaitons défendre la candidature de Lionel Zinciroglu parce que nous sommes une ville plus verte, plus sûre et plus agréable à vivre.

#### **Ghislaine BASSEZ**

Je donne la parole à Ibrahima Traoré.

#### **Ibrahima TRAORÉ**

Mesdames et messieurs, Kremlinoises, Kremlinois, chers collègues élus, les élections municipales sont un des moments forts de la démocratie dans notre pays. C'est pourquoi nous ne pouvons que regretter la faible participation à l'échelle nationale comme locale. Il faut entendre les Kremlinoises et Kremlinois qui ont envoyé un message clair. La crise sanitaire ne peut expliquer qu'en partie la forte abstention lors de ce second tour. Comme de nombreux Français, les habitants du Kremlin-Bicêtre ne supportent plus la succession des dirigeants politiques tous inspirés par les recettes de la mondialisation libérale qui conduisent notre planète et ses habitants à de graves difficultés quand une minorité évolue dans un luxe et des privilèges insolents. Ils ne supportent plus non plus ces dirigeants qui profitent de leur mandat à des fins personnelles. Ils ont raison. Il faut retrouver de l'éthique en politique. Il faut pour cela replacer la démocratie, c'est-à-dire la place du citoyen, au cœur des décisions de la gestion municipale.

Permettez-moi de revenir sur cette campagne. Nous aurons tout vu, tout entendu, tout lu jusqu'à des tracts anonymes diffamatoires, des faux comptes sur les réseaux sociaux, des attaques personnelles diffamatoires, plutôt que de débattre projet contre projet comme nous l'avions proposé. D'aucuns ont fait le choix, sûrement coûteux en termes de frais de campagne, de refuser ce débat et de ne publier quasiment que des attaques contre les autres candidats, ce qui n'a fait que salir encore plus notre démocratie. Cela doit nous interpeller sur l'utilisation de l'argent public dans le cadre du remboursement des frais de campagne.

Après une crise démocratique, dont les Kremlinois ont été les premières victimes, d'une majorité de bric et de broc qui n'avait comme objectif que le maintien de l'ancien Maire en poste durant plus de deux ans, cette majorité et leurs soutiens de longue date ou de circonstance ont mené une campagne indigne d'une Ville comme Le Kremlin-Bicêtre où

nous nous croisons et où nous échangeons pour la plupart depuis longtemps. D'attaques personnelles infamantes en pétitions dénuées de sens, les décisions se prenant au niveau préfectoral et non local, la campagne a déroulé son cortège nauséabond porté par certains. Plusieurs de ces attaques remettent en cause le fondement même de notre République qui est la lutte contre toutes les discriminations. Ainsi, comparer sur les réseaux sociaux Jean-Luc Laurent et moi-même aux célèbres humoristes, dont l'un est blanc et l'autre noir, Omar et Fred, interroge d'autant plus dans le contexte particulier qui est le nôtre depuis les dramatiques événements aux États-Unis qui ont fait écho à la situation dans notre pays. Oui, je m'appelle Traoré et je suis fier de ce nom qui porte une longue et magnifique histoire.

Bien sûr, je souhaite que le climat délétère qui a asphyxié notre Ville cesse et que nous passions à autre chose, mais il y a des paroles et des comportements, ou des absences de réaction et d'indignation face à des attaques *ad hominem* que l'on ne peut oublier.

Je tenais sincèrement et chaleureusement à remercier les membres de la liste Pour une ville qui nous rassemble que j'ai menée au premier tour de ces élections et qui a fusionné avec la liste de gauche arrivée en tête au premier tour, menée par Jean-Luc Laurent, Le Kremlin-Bicêtre en commun. Merci pour votre enthousiasme, vos idées, vos propositions, votre envie de tourner la page de ces deux dernières années de plomb, dans l'intérêt de tous les Kremlinois.

Nous avons tenté d'œuvrer pour vivre ensemble dans une ville ancrée à gauche, alors que la crise sanitaire n'est pas encore complètement close, les valeurs de gauche sont plus que jamais essentielles pour ne pas faire du monde d'après le cauchemar que nous préparent le président Macron et son futur gouvernement. Le nouveau Premier ministre n'est pas un novice des arcanes du pouvoir. Il se place encore plus à droite et il aura bien du mal à continuer à faire croire au « en même temps ». Ce que nous ont appris ces élections inédites et bien étranges sur le parti au pouvoir, c'est que, lorsqu'on dit que l'on est ni droite ni de gauche, on est de droite. La preuve, ici, avec l'alliance du second tour entre La République en marche, Les Républicains et Changer d'ère au KB.

Nous avons de grands défis à relever durant ce mandat : les crises écologiques, sociales, économiques qui s'installent dès à présent et doivent nous mobiliser, la Ville du Kremlin-Bicêtre avec Jean-Luc Laurent comme Maire et une majorité renouvelée et un fonctionnement renouvelé. Il s'agit de bannir les pratiques et les écueils du passé et de traiter les défis. C'est notre responsabilité et notre engagement envers toutes les générations de Kremlinois, mais plus particulièrement les jeunes. Il s'agit de rompre l'isolement des quartiers sud de la ville en revendiquant auprès des autorités compétentes plus de services publics, d'équipements, de transports, mais aussi de favoriser l'installation d'entreprises génératrices d'emplois, œuvrer pour plus de mixité à travers le logement diversifié, sans oublier la nécessité de construire des logements sociaux et la création d'un équipement culturel et de loisirs.

C'est dans cet esprit de collaboration constructive au sein de cette future majorité, en prenant toute notre place, que nous allons travailler au développement harmonieux de notre Ville et au mieux-être de nos concitoyens, pour que notre Ville soit une et indivisible tout en laissant sa place à chacun. Je finirai par cette citation de Nelson Mandela : « Cela semble toujours impossible jusqu'à ce qu'on le fasse. »

### **Ghislaine BASSEZ**

Les candidats au poste de maire sont Jean-Luc Laurent et Lionel Zinciroglu.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Non.

Nous allons procéder maintenant à l'élection à bulletin secret. Je vous précise que chaque conseiller trouvera à sa place un bulletin blanc, sur lequel il pourra inscrire le nom du candidat choisi, et une enveloppe. Après avoir mis le bulletin sous enveloppe, vous le mettrez dans l'urne à l'appel de votre nom.

Je vous propose deux assesseurs qui œuvreront chacun leur tour : Elsa Badoc et Enguerrand Delannoy.

Le scrutin est ouvert. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, se lève et remet le bulletin de vote dans l'enveloppe fermée dans l'urne. Il est constaté qu'il n'est porteur que d'un seul bulletin uniforme fourni par la Mairie.

Le conseiller municipal dépose lui-même l'enveloppe dans l'urne sans qu'elle ne soit touchée par une tierce personne.

Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote à l'appel de leur nom a été enregistré. Je demande aux assesseurs de se mettre à proximité de l'urne.

### Déroulement du scrutin

*Sont appelés à voter : M. LAURENT, Mme DEFRANCE, M. TRAORÉ, Mme FOURCADE, M. BOUFRAINE, Mme AZZOU, M. DELAGE, Mme ÉTIENNE, M. GIBLIN, Mme BADO, M. HEMERY, Mme MUSEUX, M. EDET, Mme BOCABEILLE, M. TAPA, Mme GESTIN, M. KHIAR, Mme THIAM, M. RAYMOND, Mme BASSEZ, M. HASSIN, Mme BRICOUT, M. CHIAKH, Mme COURDY, M. NICOLLE (absent), Mme HARTMANN (absente), M. MEGHERBI (absent), Mme SOUGMI (absente), M. BANBUCK (absent), Mme MANAUT (absente), M. ZINCIROGLU, Mme COUTO, M. DELANNOY, Mme CHIBOUB, M. RUGGIERI.*

## **Ghislaine BASSEZ**

Nous allons procéder du dépouillement du scrutin. Je demande à un assesseur de s'en occuper et à l'autre d'observer.

### Résultat du vote

Votants : 29

Jean-Luc Laurent : 24

Lionel Zinciroglu : 5

## **Ghislaine BASSEZ**

M. Jean-Luc Laurent, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire.

J'invite M. Jean-Luc Laurent à prendre la présidence de la séance.

### **Jean-Luc LAURENT, Maire**

Mes chers collègues, chères Kremlinoises, chers Kremlinois, merci. Merci à vous toutes et à vous tous. Je vous propose de poursuivre notre ordre du jour avec l'élection des adjoints et de nos représentants au Conseil territorial de Grand Orly-Seine-Bièvre. Je m'exprimerai à l'issue de l'élection des adjoints.

## **N° 2020-046. DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

### **Jean-Luc LAURENT, Maire**

Je vous rappelle que le Maire et les adjoints sont choisis et élus parmi les membres du Conseil municipal. Au titre de l'article 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine le nombre des adjoints, dans la limite d'un nombre fixé par la loi. Le nombre d'adjoints ne peut excéder 30 % de l'effectif du Conseil municipal, c'est-à-dire 10.

Une loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et reprise dans l'article L 2143-1 du Code général des collectivités territoriales a institué l'obligation dans les communes de plus de 80 000 habitants de créer des conseils de quartier. Le même article prévoit que cette faculté peut être appliquée pour les communes dont la population est supérieure à 20 000 habitants. Dès 1995, nous avons créé des conseils de quartier. Je vous propose donc d'utiliser la possibilité de créer des postes d'adjoints de quartier dont le nombre ne peut excéder 10.

Au regard de ces deux dispositions, je vous propose de délibérer pour la création de 13 adjoints au Maire de la Ville du Kremlin-Bicêtre. Y a-t-il des interventions ?

### **Lionel ZINCIROGLU**

Monsieur le Maire, chers collègues, chères Kremlinoises, chers Kremlinois, qui assistent à ce premier Conseil municipal, je tiens tout d'abord à saluer de la façon la plus républicaine qui soit votre élection en tant que Maire de la Ville du Kremlin-Bicêtre pour six ans. Je profite aussi de ce temps de parole pour saluer la présence de toutes les Kremlinoises et tous les Kremlinois venus aussi nombreux ce jour.

Notre groupe Ensemble changeons le KB, composé de cinq élus — Nadia Chiboub, Jean-Pierre Ruggieri, Enguerrand Delannoy, Laurence Couto, qui m'entourent actuellement, et moi-même —, s'opposera au point que vous venez d'évoquer concernant la proposition de procéder à l'élection de 13 maires-adjoints. Nous voterons contre cette délibération et ce, pour les raisons suivantes. Même si nous sommes conscients que nous avons besoin d'élus présents et que, généralement, au Kremlin-Bicêtre, les élus ont, pour l'essentiel, des activités professionnelles et qu'en ce sens, ils sont indemnisés pour leur permettre d'être soustraits aux intérêts privés, il aurait été opportun de se saisir symboliquement de ce sujet pour réduire le nombre d'adjoints et, ainsi, provoquer une première économie budgétaire.

En effet, surtout en cette période de crise sanitaire, les Kremlinoises et les Kremlinois nous attendent sur ces sujets en matière de limitation des dépenses de fonctionnement municipal. Sauf erreur de ma part, à une époque, il y a eu des choix qui avaient été faits de fixer le nombre de maires-adjoints à 9. C'est pourquoi nous proposons aujourd'hui de fixer ce nombre à 9 adjoints. Nous voterons donc contre cette délibération. Je vous remercie de votre attention.

### **Jean-Luc LAURENT, Maire**

Y a-t-il d'autres interventions ? Non.

Monsieur Zinciroglu, je confirme notre proposition d'élire 13 adjoints. Vous verrez que, par les délégations, il s'agit de confier des responsabilités importantes à des adjoints qui seront épaulés par des conseillers municipaux délégués. Nous avons beaucoup de travail à faire. Si nous voulons conduire dans l'intérêt général le respect de la parole donnée et des engagements qui ont été pris, si nous voulons également concevoir la vie municipale différemment de celle qui a prévalu jusqu'à présent, il est bon qu'il y ait une équipe diversifiée qui dispose de larges compétences. Dans cette

période, il nous faut recréer de la confiance, du lien avec les Kremlinois. Après y avoir beaucoup réfléchi et en intégrant ce que vous indiquez, parce que nous nous sommes posé cette question, nous considérons — c'est évidemment un « nous » collectif — au bout du bout que le mieux pour rétablir la confiance, pour respecter la parole donnée, c'est d'avoir des élus présents sur le terrain.

Comme vous l'avez dit vous-même, beaucoup sont en activité. Tous ceux qui auront une responsabilité ont une activité. Il faut permettre de leur donner des moyens de fonctionner, surtout quand notre système législatif organise que les élus ont droit à des congés d'absence, mais que les salaires sont suspendus.

La proposition de 13 maires-adjoints — avec une liste dont je vais vous donner connaissance, qui va vous être distribuée dans quelques instants et qui vous servira de bulletin de vote à déposer dans l'urne — fera l'objet de précisions de ma part sur les délégations qui seront communiquées dès aujourd'hui. Dans l'immédiat et pour l'heure, je vous propose de voter sur le rapport que je vous ai présenté en vue de la création de 13 adjoints au Maire.

#### Résultat du vote

Votants : 29

Pour : 24 (M. LAURENT, Mme DEFRANCE, M. TRAORÉ, Mme FOURCADE, M. BOUFRAINE, Mme AZZOUG, M. DELAGE, Mme ÉTIENNE, M. GIBLIN, Mme BADO, M. HEMERY, Mme MUSEUX, M. EDET, Mme BOCABEILLE, M. TAPA, Mme GESTIN, M. KHIAR, Mme THIAM, M. RAYMOND, Mme BASSEZ, M. HASSIN, Mme BRICOUT, M. CHIAKH, Mme COURDY)

Contre : 5 (M. ZINCIROGLU, Mme COUTO, M. DELANNOY, Mme CHIBOUB, M. RUGGIERI)

### **N° 2020-047. ÉLECTION DES MAIRES-ADJOINTS**

#### **Jean-Luc Laurent, Maire**

La liste que je vous propose témoigne de la diversité de notre Ville. Il s'agit de nouveaux visages, de personnes qui sont issues de formations politiques représentant la gauche et les écologistes, mais aussi de citoyens qui ont en partage avec nous tous l'intérêt public, le service de la Ville et, évidemment, des valeurs chevillées au corps que vous aurez l'occasion de découvrir.

Cette liste est la suivante :

- 1<sup>er</sup> adjoint : Jean-François Delage
- 2<sup>e</sup> adjointe : Catherine Fourcade
- 3<sup>e</sup> adjoint : Kamel Boufraine
- 4<sup>e</sup> adjointe : Véronique Gestin
- 5<sup>e</sup> adjoint : Jérôme Giblin
- 6<sup>e</sup> adjointe : Christine Museux
- 7<sup>e</sup> adjointe : Anissa Azzoug
- 8<sup>e</sup> adjoint : Jacques Hassin
- 9<sup>e</sup> adjointe : Geneviève Étienne
- 10<sup>e</sup> adjoint : Frédéric Raymond
- 11<sup>e</sup> adjointe : Corine Bocabeille
- 12<sup>e</sup> adjoint : Jean-Philippe Edet
- 13<sup>e</sup> adjointe : Elsa Badoc

Les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à 1. L'ordre de présentation des candidats sur la liste présentée pour l'élection des adjoints ayant obtenu la majorité absolue détermine l'ordre d'inscription des adjoints au tableau. J'ai cru comprendre qu'il n'y avait pas d'autres listes déposées.

Je vais donc ouvrir le scrutin dès que les bulletins sont donnés.

*Distribution des bulletins.*

#### **Jean-Luc Laurent, Maire**

Je rappelle que cette liste sert de bulletin de vote. Des bulletins blancs se trouvent aussi sur vos tables pour vous permettre d'exprimer votre choix. Nous allons procéder à un vote par bulletin secret à l'appel de vos noms.

*Déroulement du scrutin*

*Sont appelés à voter : M. LAURENT, Mme DEFRANCE, M. TRAORÉ, Mme FOURCADE, M. BOUFRAINE, Mme AZZOUG, M. DELAGE, Mme ÉTIENNE, M. GIBLIN, Mme BADO, M. HEMERY, Mme MUSEUX, M. EDET, Mme BOCABEILLE,*

*M. TAPA, Mme GESTIN, M. KHIAR, Mme THIAM, M. RAYMOND, Mme BASSEZ, M. HASSIN, Mme BRICOUT, M. CHIAKH, Mme COURDY, M. NICOLLE (absent), Mme HARTMANN (absente), M. MEGHERBI (absent), Mme SOUGMI (absente), M. BANBUCK (absent), Mme MANAUT (absente), M. ZINCIROGLU, Mme COUTO, M. DELANNOY, Mme CHIBOUB, M. RUGGIERI.*

**Jean-Luc Laurent, Maire**

L'ensemble des élus présents ayant voté, j'invite les assesseurs à procéder au dépouillement.

Résultat du vote

Votants : 29

Liste des 13 maires-adjoints : 24

Contre : 5

**Jean-Luc Laurent, Maire**

La liste des maires-adjoints est donc adoptée. J'invite à tour de rôle les adjoints à venir pour prendre place à mes côtés et recevoir l'écharpe tricolore.

*Sont appelés : M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. BOUFRAINE, Mme GESTIN, M. GIBLIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ÉTIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADO.*

**Jean-Luc Laurent, Maire**

Les adjoints étant élus, je vais vous donner leur délégation :

– 1<sup>er</sup> adjoint, Jean-François Delage : démocratie, citoyenneté, coordination des conseils de quartiers, référendum kremlinois, comité éthique, éducation populaire, affaires générales, services publics.

– 2<sup>e</sup> adjointe, Catherine Fourcade : finances, patrimoine, commande publique.

– 3<sup>e</sup> adjoint, Kamel Boufraine : éducation, périscolaire, enseignement supérieur, jeunesse.

– 4<sup>e</sup> adjointe, Véronique Gestin : solidarités, lutte contre l'exclusion.

– 5<sup>e</sup> adjoint, Jérôme Giblin : sports, loisirs, temps libre, retraités et personnes âgées, anciens combattants, correspondant défense, vie du quartier Les Martinets-Le Fort.

– 6<sup>e</sup> adjointe, Christine Museux : logement, habitat, politique de la ville.

– 7<sup>e</sup> adjointe, Anissa Azzoug : culture, histoire de la ville, laïcité, émancipation, droits des femmes, numérique, coopération.

– 8<sup>e</sup> adjoint, Jacques Hassin : santé, handicaps, insertion.

– 9<sup>e</sup> adjointe, Geneviève Étienne : écologie, environnement, développement durable, transition énergétique, bien-être animal.

– 10<sup>e</sup> adjoint, Frédéric Raymond : aménagement, urbanisme, transports et mobilités, stationnement, voirie, assainissement, propreté, espaces verts, établissements recevant du public.

– 11<sup>e</sup> adjointe, Corine Bocabeille : commerce, artisanat, développement économique, emploi, économie sociale et solidaire.

– 12<sup>e</sup> adjoint, Jean-Philippe Edet : petite enfance, PMI, parentalité, vie du quartier Les Coquettes-Les Plantes.

– 13<sup>e</sup> adjointe : Elsa Badoc. vie associative, médiation, prévention de la délinquance, vie du quartier La Mairie-Salengro.

Il y aura aussi plusieurs conseillers municipaux délégués. Ils seront nommés auprès des adjoints pour travailler à leur côté dans des secteurs qui sont les suivants :

– Vry-Narcisse Tapa : établissements recevant du public, vie du quartier Les Barnufles-Les Glacis ; auprès de l'adjoint en charge de l'aménagement, de l'urbanisme, des transports, de la voirie, de l'assainissement de la propreté, des espaces verts et établissements recevant du public.

– Toufik Khiar : attractivité locale et commerciale ; auprès de l'adjointe chargée du commerce, de l'artisanat, du développement économique, de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire.

– Ghislaine Bassez : éducation populaire, enseignement, événements citoyens ; auprès de l'adjoint chargé de la démocratie, de la citoyenneté, de la coordination des conseils de quartiers, du référendum kremlinois, du comité éthique, de l'éducation populaire, des affaires générales, des services publics.

– Sidi Chiakh : voirie, assainissement, propreté, parcs et jardins ; auprès de l'adjoint chargé de l'aménagement, de l'urbanisme, des transports et mobilités, du stationnement, de la voirie, de l'assainissement, de la propreté, des espaces verts, des établissements recevant du public.

– Fatoumata Thiam : handicaps ; auprès de l'adjoint chargé de la santé, des handicaps et de l'insertion.

– Jonathan Hémerly : numérique, nouvelles technologies ; auprès de l'adjointe chargée de la culture, de l'histoire de la ville, de la laïcité, de l'émancipation, des droits des femmes, du numérique, de la coopération.

– Brigitte Bricout : logement, mémoire ; auprès de l'adjoint chargé du logement, de l'habitat et de la politique de la ville.

Je vous ai donné la liste des responsabilités des adjoints et des conseillers délégués qui constituent l'équipe municipale.

Mesdames et messieurs les élus, chères Kremlinoises, chers Kremlinois, je veux d'abord, pour commencer mon intervention, saluer les Kremlinoises et les Kremlinois. Vous êtes venus nombreux pour cette séance d'installation du Conseil municipal, l'élection du Maire et des adjoints. Cette séance est organisée sur le parvis de la Mairie, place Jean-Jaurès, pour favoriser une large participation qui est impossible actuellement dans la salle du Conseil municipal en raison, vous le savez, des règles sanitaires.

Oui, le moment est venu que la Mairie redevienne la maison commune de toutes les Kremlinoises et de tous les Kremlinois. Je voudrais vous faire partager cette belle citation de Jean Jaurès que nos prédécesseurs, voici des années, ont inscrit sur la façade de l'hôtel de Ville : « Si nous voulons progresser, si nous voulons monter, il ne faut maudire ni la démocratie, ni la science mais il faut les hausser, les réformer, les élargir. Il faut que la démocratie politique devienne la démocratie sociale. » Quel beau programme ! Quel bel objectif, qui nous rappelle à juste titre, ici, aujourd'hui, dans ce beau pays, la France, et cette belle ville du Kremlin-Bicêtre, que la promesse républicaine est toujours inachevée. C'est notre tâche que de la faire devenir une réalité pour toutes et pour tous.

Je veux naturellement remercier les membres du Conseil municipal qui m'ont apporté leurs suffrages et m'ont élu Maire de notre Ville après que les Kremlinois ont placé en tête la liste que je conduisais lors des élections municipales.

Je ne sais trouver les mots exacts pour dire l'émotion, la fierté, l'honneur que je ressens d'être Maire du Kremlin-Bicêtre aujourd'hui. Comme vous tous, comme vous toutes, j'aime notre ville. Pour ma part, j'y ai grandi, je m'y suis épanoui avec ma famille. Je l'ai servie du mieux que j'ai pu pendant vingt ans déjà. Comme Maire, je suis fier d'avoir impulsé et contribué à dessiner un nouveau visage pour notre Ville pendant ces années. J'ai pu parfois, je le sais, faire des erreurs car aucun élu, comme aucun citoyen, n'est infaillible.

Aujourd'hui, je suis sensible et honoré par la confiance que m'accordent les Kremlinois et les élus de la majorité municipale. Cette confiance m'oblige. Nous avons connu une élection municipale très particulière, d'abord parce qu'en raison de l'épidémie du Covid-19, le second tour a été décalé. À ce titre, j'ai une pensée et nous avons tous, j'en suis sûr, une pensée pour les familles qui ont connu la maladie, la douleur, le deuil.

J'ai une pensée particulière pour Mohamed Megrez qui est un enfant de la Ville, qui a grandi aux Martinets, qui a été conseiller municipal de notre Ville. Il est décédé à 46 ans du Covid-19. Pour honorer sa mémoire et, à travers elle, son engagement sans faille au service des Kremlinois, je proposerai au prochain Conseil municipal que son nom soit donné à un équipement public de la Ville. Nous avons connu une période particulière parce que la campagne électorale a été longue et, parfois, agitée. Nous en avons encore eu les soubresauts aujourd'hui. La démocratie s'est exprimée. Elle confère une légitimité à la liste qui a eu une majorité. Nous pouvons tirer deux enseignements des résultats de dimanche dernier. D'abord, comme dans toute la France, la forte abstention questionne profondément le rôle et les missions des élus. Je le dis comme élu, mais je le dis aussi comme citoyen. La première mission de notre Conseil municipal sera de favoriser l'implication des Kremlinois. Les plus de 60 % de Kremlinois qui ne se sont pas déplacés nous envoient un message fort qu'il faut non seulement écouter, mais entendre. En ne se rendant pas aux urnes, ils nous disent qui leur mécontentement, qui leur lassitude, qui leur colère. Ils nous disent aussi, pour certains, qu'ils n'ont plus confiance dans leurs élus.

Le deuxième enseignement est que le résultat des urnes, s'il a accordé une majorité à la liste Le Kremlin-Bicêtre en commun, témoigne d'un choix serré. Je veux, à ce titre, remercier les 5 488 Kremlinois qui se sont déplacés dimanche dernier pour voter et faire un choix. Ils ont exercé en leur âme et conscience un droit fondamental dans notre République, un droit souverain : celui de choisir leurs représentants. Les élus du Conseil municipal sont encore plus, au regard de ce résultat, tenus de rester humbles, à l'écoute, proches des citoyens.

J'adresse un salut républicain aux 11 élus des deux autres listes. Je sais qu'ils seront des élus d'opposition attentifs aux choix et aux décisions de la majorité. J'espère que nous pourrons aussi travailler autant que possible de concert au service de l'intérêt général et des Kremlinois dans le respect de ce qui fonde les programmes, les engagements et les résultats des élections. Comme Maire, j'aurai le souci que règne au sein du Conseil municipal un respect permanent entre les élus de la majorité et les élus de l'opposition ou, plutôt, les élus des oppositions. Nous sommes tous liés par une réalité. Nous sommes, toutes et tous, mesdames et messieurs les conseillers municipaux, au service de notre commune et de ses habitants. Parce que nous sommes respectueux du droit des oppositions et engagés à un profond changement de notre vie démocratique locale, les présidences de la Commission des finances du Conseil municipal et

de la Commission d'appel d'offres seront proposées à des élus d'opposition. Dès aujourd'hui, nous, la majorité, avons proposé qu'un élu de l'opposition figure parmi les quatre représentants de la Ville au Conseil de l'Établissement public territorial Grand Orly-Seine-Bièvre.

Les résultats de dimanche nous obligent à l'humilité, à l'écoute permanente des Kremlinois, au respect de nos engagements. Le programme porté par la liste d'union citoyenne et de rassemblement de la gauche et des écologistes sera mis en œuvre. Pendant la campagne électorale, nous n'avons pas fait de promesses, nous avons pris des engagements concrets devant les Kremlinois.

Dès la semaine prochaine, lundi 13 juillet, le Conseil municipal sera réuni pour débattre et mettre en œuvre le bouclier communal que nous avons présenté aux Kremlinois pendant la campagne électorale. La pandémie que nous avons traversée nous a tous ébranlés. Elle a interrogé notre propre condition humaine, notre capacité à faire face collectivement. Elle a, je crois, renforcé notre commune humanité face à l'épreuve. Le rôle d'une Ville, c'est aussi de protéger et d'accompagner ses habitants.

À ce titre, je proposerai au Conseil municipal des mesures concrètes :

- une aide financière exceptionnelle aux familles pour les tranches 1 à 6 du quotient familial qui permettra de couvrir les difficultés en termes de pouvoir d'achat, l'absence d'accueil des enfants aux cantines municipales qui a généré des dépenses alimentaires plus importantes pour les familles,
- un accompagnement des locataires notamment pour les aider face aux difficultés de paiement des loyers qu'ils peuvent rencontrer,
- une bourse aux vélos,
- des horaires étendus pour les parcs et équipements sportifs,
- des centres de loisirs davantage tournés vers le soutien scolaire pour éviter le décrochage des élèves qui ont peu fréquenté l'école ces derniers mois,
- des « journées évasion » pour les familles et les jeunes que ne pourront pas partir en vacances.

Mesdames, messieurs, nous avons un hôpital important au Kremlin-Bicêtre. Je veux saluer sa directrice et le personnel qui sont présents aujourd'hui. Le personnel soignant a été mobilisé sans jamais faiblir ces derniers mois. Tous se sont engagés pour nous protéger, nous soigner, nous guérir. Nous les avons applaudis chaque soir pendant le confinement. Ils attendent maintenant notre soutien et notre mobilisation pour de meilleures conditions de rémunération et de travail pour que l'hôpital public dispose de moyens humains et de lits supplémentaires pour accomplir sa mission de service public de santé.

Ces derniers mois ont également montré l'importance et la nécessité d'un service public fort et solide. Les services publics et, particulièrement, ceux du Kremlin-Bicêtre, que je salue, sont le seul patrimoine de ceux qui n'en ont pas ou qui en ont peu. Au Kremlin-Bicêtre, comme Maire, j'ai toujours fait le choix du service public en privilégiant la régie directe pour échapper aux logiques financières et garantir une égalité de traitement des Kremlinois, quelles que soient leurs ressources, leurs conditions ou leurs opinions. C'est le combat que doit mener une commune aujourd'hui, malgré les restrictions budgétaires, malgré les directives gouvernementales, malgré les velléités politiques éventuelles de nos opposants. Ce sera la ligne directrice du mandat qui s'ouvre. Avec tous les élus de la majorité municipale, nous défendrons les services publics et nous les développerons sans aucune augmentation des taux de fiscalité communale, car l'effort ne peut pas porter sur le portefeuille des Kremlinois.

Un audit de la Ville sur les finances et la gestion sera réalisé et rendu public au Conseil municipal pour éclairer le bilan passé, la gestion passée et ce qu'il nous sera possible de faire, et à quel rythme, demain. Je le proposerai d'autant plus au Conseil municipal que je déplore de ne pas avoir pu avoir, comme dans les 35 000 communes de France, une passation de pouvoir avec mon prédécesseur.

Aujourd'hui, je veux aussi esquisser les projets importants qui seront conduits pendant le mandat. Le Maire ne peut pas tout faire seul. Je sais pouvoir compter sur les adjoints, les conseillers délégués, les conseillers municipaux de la majorité municipale. Ces élus, qui sont pour beaucoup de nouveaux élus, car la démocratie a aussi besoin de sang neuf, sont représentatifs de la diversité de notre ville par leur âge, leur profession, leur quartier, leur engagement. Chacun, dans sa délégation, aura la responsabilité de mener à bien les engagements qui ont été construits avec les Kremlinois, que nous avons pris et qui constituent la feuille de route de la municipalité.

Dès lundi prochain, je demanderai au Conseil départemental du Val-de-Marne — et j'en ai parlé avec Ibrahima Traoré naturellement — de mettre fin à la piste cyclable provisoire qui a été réalisée sur l'avenue de Fontainebleau à la demande de l'État au moment de la sortie du confinement. Je demanderai au Conseil départemental que l'on travaille ensemble à une piste cyclable en double sens à la place de la voie de bus qui passe devant la médiathèque. Je sais que les services du Département travaillent déjà à ces questions, car cette piste cyclable est aujourd'hui provisoire, comme

le montrent les peintures jaunes. Certains ont oublié le Code de la route, mais les peintures jaunes sur l'avenue de Fontainebleau indiquent que s'est provisoire.

La proposition que je fais de mettre une double voie vélo à la place de la voie de bus résulte de la nécessité de travailler à une meilleure cohabitation de tous les modes de transport dans l'espace public. La guerre des vélos contre les voitures ou des piétons contre les trottinettes est une voie sans issue. C'est pourquoi nous réunirons également une commission extra-municipale avec des représentants des associations d'usagers et des Kremlinois pour construire un plan de mobilité à l'échelle de toute la ville. C'est un chantier colossal. Nous voulons le conduire avec l'équipe qui m'accompagne dans le dialogue avec tous les Kremlinois. Nous prendrons le temps de concerter et de débattre avec les conseils de quartier et, évidemment, nous travaillerons avec cette commission extra-municipale qui sera créée.

Très rapidement, je proposerai en outre au Conseil municipal, conformément à l'engagement que nous avons pris, de réduire le forfait post-stationnement pour défaut de paiement du stationnement de 35 à 17 €. Le matraquage est définitivement terminé. Cela conduira, bien sûr, par rapport au dernier exercice budgétaire, à une recette en baisse pour la Ville car les amendes représentaient, avec cette hausse de la verbalisation, des rentrées importantes d'argent dans le précédent mandat. C'est un choix que nous assumerons car trop de Kremlinois nous ont dit leur colère, leur mécontentement et le coût que ces amendes à répétition représentaient pour eux, en perte de pouvoir d'achat.

Nous engagerons aussi rapidement la réforme du stationnement payant, telle que nous l'avons présentée et qui constitue un engagement pris devant vous toutes et vous tous. Le logement est une préoccupation majeure des Kremlinois. Notre ville est en tension entre une densification de plus en plus importante, à laquelle il va falloir remédier, et une augmentation des loyers dans le parc privé qui frisent les loyers parisiens. Ce n'est pas normal. Il y a bien sûr l'encadrement des loyers qui devra être mis en place avec le Territoire.

Avec la majorité municipale, nous voulons un habitat diversifié et de qualité. Le premier chantier, c'est de garder le contrôle de nos logements sociaux. La majorité sortante a engagé notre office HLM, Kremlin-Bicêtre Habitat, dans un projet de fusion mortifère qui menace directement les logements sociaux de notre ville. Or ces logements sont la propriété, pas des locataires, mais de tous les Kremlinois car ils ont été réalisés et payés par l'argent public, c'est-à-dire par les impôts des Kremlinois au fil des années. Notre commune était précurseuse. Depuis bientôt 100 ans, notre office public d'HLM, créé en 1922, joue un rôle fondamental dans l'accompagnement des Kremlinois.

N'oublions pas aujourd'hui que, par leur niveau de ressources et leur pouvoir d'achat, deux tiers des Kremlinois sont éligibles à un logement social. Les difficultés financières, les aléas de la vie, les changements de situation sont nombreux. Nous devons mieux y répondre. C'est pourquoi nous avons l'objectif de faire une ville plus équilibrée. Nous voulons atteindre 40 % de logements sociaux et 60 % de logements privés au Kremlin-Bicêtre. C'est le minimum pour mieux accompagner les plus de 2 000 demandeurs de logements, mais aussi les demandeurs d'échange de logements sociaux de notre ville, qui n'ont pas de réponse aujourd'hui.

Pour garder nos logements sociaux, nous stopperons la fusion-absorption de notre office HLM pour construire, en concertation avec les associations de locataires et tous les locataires du parc social, une solution alternative. J'espère qu'au sein du Conseil municipal, majorité et opposition se retrouveront sur cet objectif d'intérêt général, que nous pourrions aller voir le ministre du Logement pour obtenir cette modification et le Préfet du Val-de-Marne, car la fusion a été tentée de façon précipitée dans le dos des Kremlinois, sans information et alors que les élections municipales intervenaient et que cette décision n'est imposée par la loi qu'au 1<sup>er</sup> janvier prochain. Pourquoi tant de précipitation ? Pour empêcher les citoyens de se prononcer ? Poser la question, c'est y répondre, vous le savez bien.

Nous mènerons avec les associations de locataires, avec tous les locataires du parc social, une concertation pour mener et construire une solution alternative. Cela doit permettre un meilleur service de proximité, des travaux importants dans les différents ensembles de logement social. C'est aussi cela, une ville qui protège et qui accompagne, une ville équilibrée, une ville pour toutes et pour tous.

Une ville doit aussi avoir le souci de l'accès aux soins et à des soins de qualité pour tous ses habitants. Trop de Kremlinois renoncent à des soins au regard de leurs coûts. C'est pourquoi nous consulterons rapidement les professionnels du monde mutualiste pour proposer une mutuelle communale aux Kremlinois. Ceux qui le souhaitent pourront bénéficier d'un tarif de groupe pour souscrire à une mutuelle ou changer d'offre par rapport à celle dont il bénéficie actuellement. Je le dis dès à présent, plus vous serez nombreux, plus les tarifs pourront être intéressants.

Ce mandat municipal sera aussi celui de l'ouverture d'une maison de santé pluridisciplinaire et universitaire pour réduire l'engorgement des services des urgences et pour que notre ville ne devienne pas un désert médical. Trop de nos concitoyens n'ont plus, au Kremlin-Bicêtre, de médecin référent. Ce n'est pas possible que cela continue ainsi. La pandémie du Covid-19 nous rappelle aussi que les visites à domicile doivent faire partie de l'offre de soins.

Mesdames, messieurs, chers collègues, nous voulons par ailleurs une ville sûre pour les Kremlinois. Cela passe avant tout par un renforcement important des actions de prévention et de médiation. Nous ferons évoluer la police

municipale en police de proximité avec des patrouilles à pied et en vélo pour être au contact des Kremlinois dans l'échange permanent et désamorcer les éventuels conflits avant que ceux-ci n'interviennent. Une police municipale de proximité, c'est faire le choix du dialogue plutôt que de la seule répression. Bien sûr, la sanction doit exister. Vous me connaissez, il n'est pas besoin de chercher bien loin, mais cette sanction doit être raisonnée, proportionnée. Surtout, elle n'appartient pas à la police municipale, elle appartient à la police nationale et à la justice dont les effectifs doivent être renforcés, particulièrement au commissariat central de notre ville. Je compte interpeller l'État pour obtenir des effectifs supplémentaires et permettre une meilleure réponse, mais aussi de meilleures conditions de travail pour les policiers qui remplissent une mission difficile mais ô combien nécessaire. Comme le dit la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le droit à la sûreté est l'une des toutes premières libertés.

L'impératif du XXI<sup>e</sup> siècle, c'est de sauver notre planète d'un désastre qui se rapproche à grandes enjambées. Nous construirons une ville plus écologique et plus belle. D'abord, avec tous les Kremlinois, nous ouvrirons des assises de l'écologie pour construire collectivement les solutions et les modes de vie de demain. Si l'écologie est une urgence, notre écologie n'est pas punitive. Elle est populaire, parce que nous ne devons pas exclure les foyers les plus modestes de la nécessaire transition écologique dans laquelle nous nous engageons.

Ensuite, deux chantiers doivent être conduits. Ils demanderont davantage de temps car ils supposent des études, de la concertation et des travaux importants. Parce qu'elle est au centre géographique de la commune, l'avenue Eugène-Thomas doit devenir un vrai cœur de ville qui va réconcilier la ville entre le bas et le haut avec une requalification, conduite avec le Département, de l'avenue et de la voirie, avec de nouveaux commerces plus diversifiés et de qualité et davantage de place pour des îlots de fraîcheur et des mobilités douces.

Nous voulons aussi bâtir une ferme urbaine. Il ne s'agit évidemment pas de transformer notre ville en pâturages, mais de cultiver sur place des fruits et des légumes bios sur un modèle d'agriculture hors-sol grâce à un ensoleillement naturel. Nous voulons que cette ferme soit sociale et solidaire, avec un volet consacré à l'insertion et à la distribution en circuit court sur le modèle de l'économie sociale et solidaire.

Mes chers collègues, mesdames, messieurs, la solidarité sera au cœur de notre mandat. Je le disais, la pandémie du Covid a montré combien l'action collective, l'échange, le partage — en somme, le lien social — sont des leviers puissants pour construire des jours meilleurs. Je sais que tous les élus de la majorité municipale ont, chevillée au corps et au cœur, la conviction que la solidarité n'est pas seulement une valeur de gauche, mais un principe conducteur de toute action politique. Quand on s'engage, on le fait pour aider ses concitoyens. La lutte contre l'exclusion et la précarité est un enjeu majeur dans le monde où les inégalités se creusent chaque jour, où les plus riches le sont toujours plus, tandis que les plus pauvres peinent à boucler leur fin de mois, voire se retrouvent au chômage ou à la rue. C'est pourquoi nous ouvrirons une épicerie sociale et solidaire qui sera un lieu d'accueil et d'échanges pour rompre l'isolement des personnes en difficulté sociale et financière : les travailleurs à revenu modeste, les personnes âgées, les familles monoparentales qui rencontrent des difficultés pour subvenir à leurs besoins. Elle proposera, à prix cassé, des produits notamment issus des circuits courts et locaux.

Cette solidarité, nous la devons aussi aux femmes victimes de violence qui se heurtent trop souvent encore à une absence suffisante d'accompagnement et de structures dédiées. C'est pourquoi nous nous engagerons pour les droits des femmes pour que la Ville du Kremlin-Bicêtre propose à ce titre à l'EPT Grand Orly-Seine-Bièvre de construire un réseau d'appui et d'accompagnement, notamment pour mettre en place une offre de logements dédiés pour les femmes victimes de violence qui doivent quitter le domicile.

Mesdames, messieurs, mes chers collègues, ces projets ambitieux et les 118 engagements qui ont été élaborés avec les Kremlinois ne se construiront pas dans l'ombre et le silence des bureaux de la Mairie. Ils ne pourront voir le jour qu'avec l'implication des Kremlinois, de chacune et de chacun d'entre vous.

Mesdames, messieurs, l'année 2020 marquera au Kremlin-Bicêtre un renouvellement profond de la démocratie. C'est notre engagement. Je l'ai esquissé dans le rapport aux élus d'opposition d'abord, car notre démocratie locale a besoin d'apaisement.

Dès la rentrée, nous installerons un comité éthique, présidé par une personnalité indépendante, désignée par le Conseil municipal, et composé de citoyens tirés au sort pour contrôler les élus, empêcher d'éventuels conflits d'intérêts et veiller au respect de la charte éthique que nous vous avons proposée. Les élus qui ont une délégation signeront cette charte éthique. Nous installerons également un conseil citoyen avec des électeurs tirés au sort pour suivre la mise en œuvre des engagements pris par les élus.

Dès la première année du mandat, nous vous proposerons également de repasser, citoyennes et citoyens, dans l'isoloir à l'occasion d'un référendum qui deviendra un rendez-vous annuel, pour vous donner le dernier mot sur la mise en œuvre de projets. Notre démocratie se réinvente, vous le voyez, aussi localement. Dans le mot « commune », il y a le mot « commun ». Nous pouvons construire des outils ensemble pour décider autrement. Les questions posées

lors de ces référendums kremlinois le seront à l'initiative du Conseil municipal, mais aussi des Kremlinois qui pourront demander l'inscription de questions à l'ordre du jour du référendum.

Avant de terminer mon propos, je veux vous appeler toutes et tous, les élus, à la responsabilité. Nous avons connu une campagne électorale surprenante et, parfois, mouvementée. La campagne électorale est maintenant terminée. Le temps de la sérénité est venu. Ce sont les Kremlinois qui nous le demandent. En tant qu'élus, nous devons tous être à la hauteur de cette responsabilité. Oui, aujourd'hui, nous fermons une parenthèse pour ouvrir une nouvelle page de notre histoire commune.

Pendant les six ans qui viennent, je serai un Maire à plein temps. Je serai un Maire au service de tous les Kremlinois. Il en va, j'en ai la conviction, de la concorde de notre ville. Et je sais pouvoir compter sur le sens de la responsabilité et du devoir des élus.

Léon Gambetta disait que la politique est l'art du possible. Je veux citer ce grand républicain pour conclure. Mesdames, messieurs, ce sont des possibles que nous vous proposons d'ouvrir et de construire ensemble, ceux d'une ville solidaire, ceux de l'émancipation collective, ceux d'une ville plus belle, plus écologique, ceux de l'ambition que nous avons pour changer notre ville, pour changer nos vies de Kremlinoises et de Kremlinois, ceux qui nous permettront de bâtir une ville pour toutes et pour tous.

Mesdames, messieurs, chers élus, chères Kremlinoises et chers Kremlinois, vive Le Kremlin-Bicêtre ! Vive la République ! Vive la France !

#### **N° 2020-048. ÉLECTION DES DELEGUES DE LA COMMUNE DU KREMLIN-BICETRE AU CONSEIL DE TERRITOIRE T12**

##### **Jean-Luc LAURENT, Maire**

Cette délibération concerne l'élection des délégués de la commune du Kremlin-Bicêtre au Conseil de territoire Grand Orly-Seine-Bièvre. Je vous rappelle que l'Établissement public territorial Grand Orly-Seine-Bièvre est un nouvel établissement public de coopération intercommunale à statut particulier. Le territoire est composé de 24 communes qui sont les suivantes : Ablon-sur-Seine, Arcueil, Athis-Mons, Cachan, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Juvisy-sur-Orge, Le Kremlin-Bicêtre, L'Haÿ-Les-Roses, Morangis, Orly, Paray-Vieille-Poste, Rungis, Savigny-sur-Orge, Thiais, Villejuif, Valenton, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Viry-Châtillon, Vitry-sur-Seine. Constitué de ces 24 communes, Grand Orly-Seine-Bièvre représente et agit sur le territoire au service de près de 700 000 habitants. Dans chaque territoire est créé un conseil de territoire, équivalent au Conseil municipal. Il est composé des délégués des communes membres. La répartition des sièges entre les communes tient compte du poids démographique de celles-ci. S'agissant de notre commune, le Maire, membre de la Métropole du Grand-Paris, est membre de droit du Conseil de territoire. Nous devons élire aujourd'hui 3 conseillers territoriaux.

La répartition des postes et l'élection s'effectuent à la représentation proportionnelle à plus forte moyenne. Après consultation d'un groupe présent de l'opposition, nous allons procéder à un vote par une liste unique composée de 2 représentants de la majorité et d'un représentant de l'opposition.

Je vais faire donner les bulletins de vote parce qu'il nous faut procéder par un vote à bulletin secret, les élus ayant aussi à disposition des bulletins blancs qu'ils pourront utiliser.

La liste des délégués au Territoire proposée est composée de :

1. Kamel Boufraine.
2. Anissa Azzoug
3. Lionel Zinciroglu

Le Secrétariat général de la séance m'informe que nous pouvons procéder, si les élus le décident à l'unanimité, par un vote à main levée. Je consulte les groupes qui me donnent leur accord.

Je consulte les élus. Le vote peut intervenir à main levée si vous vous prononcez favorablement pour un vote à main levée.

##### Résultat du vote (sur l'élection à main levée de la liste)

Votants : 29

Pour : 29

**Jean-Luc LAURENT, Maire**

Le vote concernant l'élection à main levée est unanime.

Nous passons au vote à main levée de la liste constituée de Kamel Boufraine, Anissa Azzoug et Lionel Zincioglu.

**Résultat du vote (sur la liste des élus)**

Votants : 29

Pour : 29

**Jean-Luc LAURENT, Maire**

La liste est élue à l'unanimité. Je vous en félicite.

Je précise aux membres qui viennent d'être élus qu'ils recevront une convocation dès lundi matin. La séance est d'ores et déjà prévue mercredi 15 juillet à 18 heures au siège de l'Établissement public territorial en Mairie de Vitry-sur-Seine.

**LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL****Jean-Luc LAURENT, Maire**

Il m'appartient de vous lire un nouveau texte élaboré au niveau national. Il s'agit de la charte de l'élu local. Nous disposons d'une charte éthique qui fera l'objet d'une discussion en Conseil municipal. Je vous lis la charte de l'élu local, qui est lu dans les 35 000 communes de France :

« 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

« 2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

« 3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

« 4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

« 5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

« 6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

« 7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »

Le Conseil municipal prend acte que la charte de l'élu local a été communiquée.

Avant de suspendre la séance, comme il en a été décidé, je vais inviter les membres du Conseil municipal à former un cortège, suivis des citoyens présents, pour nous rendre au monument aux morts de la commune afin d'honorer la mémoire des Kremlinoises et des Kremlinois morts pour la France, mais aussi des victimes qui sont décédées du Covid-19 au Kremlin-Bicêtre. J'y déposerai une gerbe de fleurs avec la directrice de l'hôpital pour associer les soignants de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre. Nous reviendrons en cortège ici. Les élus du Conseil municipal seront alors photographiés sur les marches de la Mairie. Avec les citoyennes et les citoyens présents, nous nous rendrons ensuite pour lever le verre de l'amitié dans le cadre d'un pot républicain offert par la Ville au parc Pinel.

*Jean-Luc LAURENT, Maire, lève la séance à 12 heures 40.*